

Rectification de virages et création d'une voie douce Communes de St Malo de Beignon et Guer

avril 2018



DIRECTION GÉNÉRALE
DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Direction des routes
ATD-NE

Objet de l'opération

Le département prévoit la sécurisation de l'itinéraire de la RD 773, entre Guer-Bellevue et St Malo-de-Beignon, avec des travaux de rectification de virages et d'élargissement.

Il s'agira notamment de créer des Bandes Dérasées Multifonction de part et d'autre de cette RD afin de sécuriser les déplacements des usagers vulnérables (scooters, véhicules lents...) mais aussi d'améliorer les dépassements des engins agricoles.

Une voie douce en site propre de 3 m de largeur sera également créée en dehors de la RD 773 entre Bellevue et St Malo de Beignon, afin de permettre la circulation piétonne et non motorisée entre ces deux zones agglomérées.

La commune de St Malo-de-Beignon a prévu des aménagements en agglomération et assurera la continuité de la voie douce dans la zone agglomérée, pour permettre une continuité de la liaison douce entre Beignon et Guer - Bellevue.

Plan de situation

Les travaux objets de la présente opération se dérouleront sur la zone indiquée sur la carte ci-dessous.



Durée et coût des travaux

Les travaux commenceront en septembre 2018 pour une durée de 6 mois.

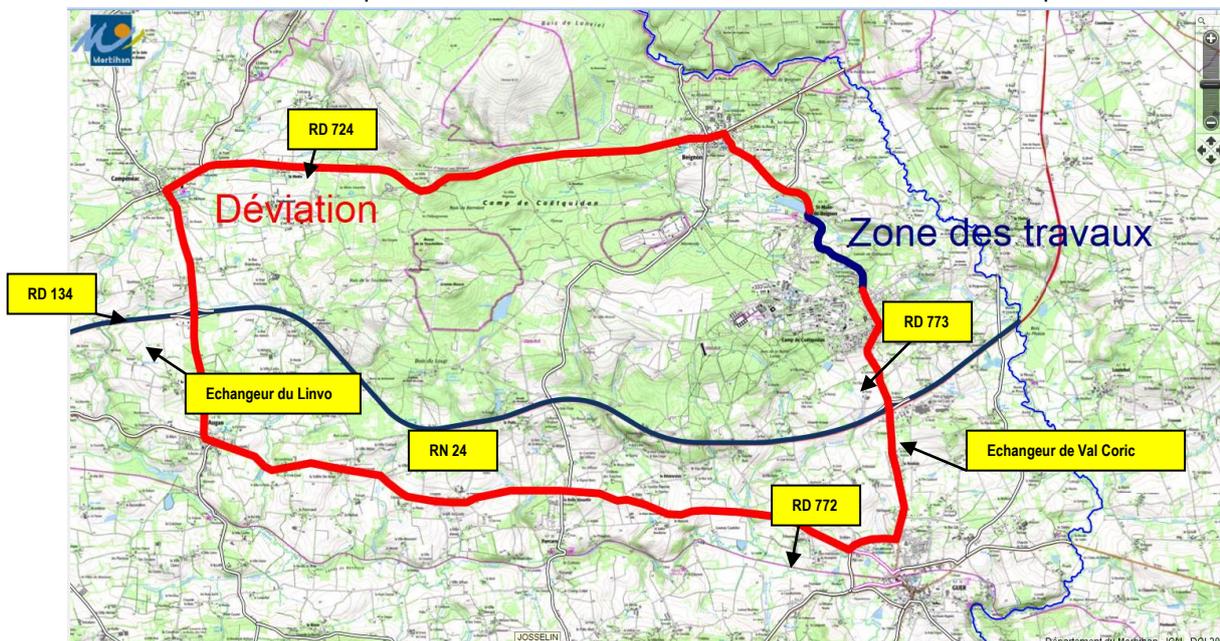
Les travaux de réhabilitation de structure de chaussée, de la couche de roulement et de création de la liaison douce hors agglomération sont intégralement à la charge du budget d'investissement du département du Morbihan, pour un montant estimé 1 300 000 €

Le reste des travaux (réseaux, aménagement communal, voie douce en agglomération) sont à la charge de la commune de St Malo de Beignon.

Information et déviations pendant les travaux :

Compte tenu de son importance, ce chantier se décomposera en différentes phases successives, dont certaines nécessiteront de barrer la RD 773.

Des déviations seront mises en place selon les itinéraires suivants sur le réseau routier départemental :



Ainsi, les usagers venant de St Malo de Beignon et désirant se rendre à Guer prendront :

- La RD 773 en direction de Beignon,
- La RD 724 jusqu'à Campénéac,
- La RD 134 jusqu'à Augan
- La RD 772 jusqu'à Guer.

Et inversement pour les usagers vent de Guer à destination de St Malo de Beignon

Pour les usagers venant de la RN 24, ils sortiront à l'échangeur d'Augan pour récupérer cet itinéraire de déviation.

A noter pour les usagers venant de Rennes sur la RN 24 une sortie sera possible à partir de Plélan le Grand pour récupérer la RD 724 jusqu'à Beignon.

Les accès riverains (et notamment l'accès à la cité scolaire) seront maintenus tout au long du chantier.

Transports scolaires/ Accès riverains et services de secours

Pendant toute la durée des travaux le ramassage scolaire sera perturbé, une information des nouveaux parcours sera réalisée auprès des parents d'élèves concernés pour la rentrée scolaire. Pendant les travaux l'accès des riverains sera maintenu. Des difficultés de circulation sont néanmoins à prévoir lors de certaines phases travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les
chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : D.G.I.A - Direction des routes

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur routes) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr